

La relation entre l'emploi et les temporalités sociales dans les secteurs de l'exploitation des ressources naturelles

Responsable de la session :

Marco Alberio – Université du Québec à Rimouski

marco_alberio@uqar.ca

Mario Handfield - Université du Québec à Rimouski

mario_handfield@uqar.ca

Cette session se propose de développer une réflexion sur la question des temporalités sociales au travail. En particulier, nous voulons nous concentrer sur l'exploitation des ressources naturelles, un vaste secteur d'activité, implanté surtout dans les régions à l'extérieur des grands centres urbains. Ce secteur comprend notamment : la pêche, l'énergie, l'exploitation minière, la gestion des eaux, la foresterie, l'agriculture et l'agroalimentaire, etc. Il s'agit donc de secteurs qui impliquent une relation très forte au territoire et qui se différencient beaucoup au niveau local.

En ce qui concerne la question plus spécifique des temporalités, ces différentes professions peuvent avoir une relation aux temps liée au rythme naturel des saisons mais aussi au caractère limité des ressources naturelles qui imposent des temporalités souvent normées par la loi (moratoires, temps maximum d'exploitation, etc.). Les conditions de travail structurelles peuvent avoir un impact important sur les temporalités des travailleurs et concernent la relation entre les différentes sphères de la vie (travail, famille, études, sexe, loisirs et vie personnelle, etc.) mais aussi plus généralement les

parcours de vie, de même que les âges (Alberio et Tremblay, 2013; Tremblay et Alberio, 2013).

Nous souhaitons recevoir des contributions entre autres sur la structuration des carrières et des parcours de vie des travailleurs de ces secteurs selon plusieurs variables (âge, genre, scolarité, etc.); les modalités d'entrée dans le métier, le maintien en emploi, le travail atypique (durée limitée des projets de développement), la conciliation emploi-famille, les enjeux de la relève et du transfert des entreprises dans certains secteurs, par exemple celui de la pêche et de l'agriculture etc.